



30 CONSEILLERS NUMÉRIQUES POUR FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES AINDINOIS

RAPPEL DU CONTEXTE

Le déploiement de Conseillers numériques France Services dans tous les territoires pour accompagner les Français à l'usage des nouveaux outils numériques

L'Etat a lancé en fin d'année dernière un appel à manifestation, déclinaison opérationnelle du premier axe de son plan de Relance : le recrutement, la formation et le déploiement en activité de 4000 conseillers numériques. Il est opéré par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (dite ANCT) pour le compte du Secrétariat d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications Electroniques.

Il a pour but de combler le déficit constaté de professionnels de l'accompagnement au numérique, "les conseillers numériques", formés et présents partout en France.

Il permettra donc d'offrir à tous les Français des dispositifs d'accompagnement individuel et/ou collectif pour favoriser leur montée en compétence numérique.

L'Etat a proposé au SIEA de relever ce défi majeur de l'inclusion numérique à ses côtés et pour l'ensemble des acteurs Aindinois.

Dans l'Ain, l'Etat s'engage avec le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain en signant un accord préalable de principe, le mercredi 27 janvier lors de son Assemblée Générale, qui a permis de pré-attribuer une dotation de **30 « Conseillers numériques France Services »**, représentant une subvention maximale conditionnelle de 1.500.000 euros, **pour le territoire départemental de l'Ain.**

Zoom sur le SIEA : Accompagner le développement de l'Ain en un Territoire Ingénieur & Durable

Le Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain, regroupe l'ensemble des communes de l'Ain. A l'origine, le SIEA organise le service public de distribution d'électricité sur l'ensemble du territoire départemental. Au-delà de cette compétence, le SIEA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique, la transition énergétique, le gaz, ou encore la communication électronique.

Cette dernière compétence, comporte 2 objectifs :

- **permettre à tous les Aindinois de profiter d'une infrastructure numérique performante et indispensable** : le réseau public Fibre Optique des communes de l'Ain, Li@in,
- **construire un « Territoire Ingénieur et durable », en développant les usages numériques, tels que l'inclusion numérique, mais aussi un écosystème d'objets connectés et des services associés en mobilisant l'intégralité du mobilier urbain (éclairage, infrastructures, armoires de rues...).**

Le numérique est un facteur clé de développement économique et social pour notre département, nos communes, nos intercommunalités. Il peut **améliorer radicalement les services publics** dans tous leurs domaines de compétence (administration, entraide sociale, environnement, transports, santé, éducation, aménagement, ...) mais également **la qualité de vie** des citoyens à l'aide de technologies qui s'appuient sur un écosystème d'usages et des services associés, sans oublier la participation indispensable des citoyens.

La mutualisation de moyens et la solidarité intercommunale sont au cœur de l'action du SIEA, qui peut ainsi soutenir, coordonner les projets de l'ensemble des collectivités adhérentes.



MUTUALISER NOS COMPETENCES POUR ACCOMPAGNER LES AINDINOIS A L'USAGE DES NOUVEAUX OUTILS NUMERIQUES

Le SIEA, dans le cadre d'une stratégie départementale d'inclusion numérique, s'engage à élaborer un projet de territoire **fédérant les différents projets et initiatives de son territoire en identifiant le besoin précis de « Conseillers numériques France Services » pour proposer un accompagnement équitable aux Aindinoises et Aindinois** et à le proposer à l'État dans les trois mois qui suivent la signature de cet accord préalable.

Une concertation départementale pour mailler notre territoire équitablement en prenant en compte les acteurs sociaux, économiques œuvrant pour la médiation numérique et de décider qui porte et recrute ces Conseillers Numériques.

Un service mutualisé pour les collectivités de l'Ain :

- ⇒ Créer des actions de médiation au sein des communes
- ⇒ Compléter, appuyer les démarches existantes sur les territoires
- ⇒ Accompagner l'inclusion numérique du territoire
- ⇒ Soutenir le développement des usages et services proposés aux collectivités, aux usagers du département.

Les missions du Conseiller Numérique :

Les conseillers numériques ont pour vocation d'accompagner les Français sur trois thématiques considérées comme prioritaires :

- ⇒ **Soutenir les Français(es) dans leurs usages quotidiens du numérique** (consulter en ligne ses comptes EDF, Gaz, etc, acheter en ligne, travailler à distance, s'inscrire à des formations à distance, consulter/prendre rendez-vous avec un médecin, tester son éligibilité fibre, vendre un objet, etc.)
- ⇒ **Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques** (s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.) ;
- ⇒ **Rendre autonomes pour réaliser des démarches administratives en ligne seul.**

Comment ?

Ces conseillers numériques France Services assureront des permanences, organiseront des ateliers, proposeront des mini-formations afin de permettre à chacun, près de chez soi, de s'approprier progressivement les usages numériques du quotidien.

Où ?

Dans les mairies, dans les bibliothèques, les France Services, les maisons de retraite et Ehpad, dans les centres d'action sociale, les associations de proximité,...

Qualification ?

Ils seront formés au préalable de leurs activités et en continu afin d'offrir des services de qualité aux Français accompagnés mais aussi de préparer la pérennisation de leurs missions au-delà des 2 ans financés par l'État.

Pour mieux répondre aux besoins du terrain, certaines modalités de mise en œuvre sont ajustables : un contrat de travail sur 2 ou 3 ans, une formation en ligne et/ou en physique.



La coordination avec l'ensemble des acteurs départementaux :

Prise en compte et complétude des actions menées et recensement des besoins des différents organismes publics/privés sur le territoire CD01 / Intercommunalités / Communes / Pôle Emploi / CAF / Associations & Organismes / Privé (Espace Co-working) / FabLab, Médiathèques / Écoles / EHPAD...

L'objectif est :

- ⇒ **Accompagner des publics exclus du numérique**, qu'il s'agisse d'aller vers les publics ou de les accueillir dans des lieux équipés (Mairie, services départementaux, tiers-lieux, association etc.) pour bénéficier d'un accompagnement, d'une formation ou d'une aide au numérique,
- ⇒ **Organiser un réseau professionnel en capacité de repérer/orienter vers le bon service de médiation numérique, former à l'accompagnement ou à l'apprentissage et à la maîtrise des savoirs de base** (équipements et services en ligne) pour les travailleurs sociaux, secrétaires médico-sociales, bibliothécaires, agents d'accueil des services publics, élus locaux, etc.
- ⇒ **Développer les services numériques de proximité de nature à encourager l'acquisition d'une culture numérique pour tous** (santé, action sociale, commerce, éducation, culture, etc.)

Les moyens sont :

Soutien financier de l'État à hauteur de :

- ⇒ 100% des postes :
 - 50 000€ par conseiller sur 24 mois
 - Le versement de la subvention est effectué en deux tranches : 50% dans le mois suivant la signature du contrat, 50% 12 mois plus tard.
- ⇒ 100% des frais de formation initiale et continue, sur la base d'une formation certifiante.

Ce qui doit permettre à la collectivité porteuse du contrat de rémunérer, équiper et assurer les charges (accueil et déplacements en particulier) du Conseiller numérique.

PHASAGE DU PROJET

Février à Avril 2021 :

- **Elaboration et présentation d'un Schéma Directeur « Accueil des Conseillers Numériques France Services dans l'Ain pour une inclusion numérique équitable »** puis contractualisation entre l'Etat, le SIEA et chacun des porteurs.

A partir de Mai 2021 :

- **Recrutement des Conseillers Numériques par les structures qui les porteront et les recruteront**
- **Formations des Conseillers Numériques** (*prises en charge par l'Etat, au sein d'organismes locaux*)
- **Déploiement des Conseillers Numériques sur notre territoire – A définir selon le temps de formation**

Chaque Aindinois doit pouvoir accéder aux mêmes chances de réussite grâce ou dans le numérique, qu'il habite au cœur d'un pôle urbain ou en zone rurale.

CONTACT SIEA

Myriam PAUGET - Chargée de Missions usages et services numériques au SIEA

tida@siea.fr – 06 76 05 81 10

>> Pour aller plus loin

- <https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/>
- Dossier de Presse de l'Etat : Numérique du quotidien : former et accompagner les Français
- Dossier de presse du SIEA : Le SIEA coordonnateur de l'inclusion Numérique dans l'Ain (AG27/01/2021)
- Acte d'engagement